Plan d'activités d'**Alberta Learning**

De 2000-2001 à 2002-2003



DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA LEARNING)
Alberta. Alberta Learning.
Plan d'activités d'Alberta Learning, de 2000-2001 à 2002-2003.

Version anglaise: **Alberta Learning – Business Plan – 2000/2001 - 2002/2003.**

ISBN 0-7785-1075-1

1. Éducation – Finances – Alberta. 2. Éducation – Planification – Alberta. 3. Éducation – Politique gouvernementale – Alberta. 4. Responsabilité du rendement (en éducation) – Alberta. I. Titre.

LC91.2.A3.A333 2000 379.1

Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec :

Information & Strategic Services Division
Alberta Learning
Commerce Place
10155, 102e Rue
Edmonton, Alberta T5J 4L5
Tél. : (780) 427-3663*
Téléc. : (780) 422-0408
Courriel : comm.contact@edc.gov.ab.ca

Communications Branch
Alberta Learning
Commerce Place
10155, 102e Rue
Edmonton, Alberta T5J 4L5
Tél. : (780) 427-7219*
Téléc. : (780) 422-1263

* Pour appeler sans frais de l'extérieur de la région d'Edmonton, veuillez composer le 310-0000.

Le présent document est accessible dans Internet :
http://learning.gov.ab.ca./French (cliquer sur Communication)

Plan d'activités d'**Alberta Learning**

De 2000-2001 à 2002-2003

Plan d'activités d'Alberta Learning

De 2000-2001 à 2002-2003

Énoncé des responsabilités

Ce plan d'activités, qui porte sur les trois années commençant le 1er avril 2000, a été préparé sous ma direction conformément à la Loi concernant l'obligation de rendre compte *[Government Accountability Act]* et aux conventions comptables du gouvernement. Il tient compte de toutes les décisions stratégiques gouvernementales prises au 1er février 2000 et susceptibles, à notre connaissance, d'avoir des conséquences matérielles, économiques ou financières.

Les priorités du Ministère énoncées dans le présent document ont été élaborées dans le cadre des plans opérationnels et financiers du gouvernement. Je m'engage à atteindre les résultats visés dans ce plan triennal.

Le ministre d'Alberta Learning

Dr Lyle Oberg
Le 1er février 2000

Table des matières

Introduction

Alberta Learning incarne une nouvelle vision de l'éducation en Alberta – une vision où l'apprentissage constitue un processus continu qui touche de nombreux aspects de notre vie.

Le Ministère sait que l'apprentissage est essentiel au maintien de la prospérité de notre province et du bien-être de sa population. Le plan d'activités 2000-2003 vise à créer un régime flexible et attentif. Il est impératif que les Albertains aient accès à des possibilités d'apprentissage leur permettant d'acquérir les habiletés, mondialement reconnues, dont a besoin notre province pour maintenir sa vitalité.

Nous avons de nombreux défis à relever. Notre succès dépendra de notre capacité de collaborer avec nos partenaires, de prévoir, d'adapter et de faire évoluer un régime d'apprentissage continu.

Vision

Optimiser le potentiel humain.

Mission

Grâce à son leadership et au travail accompli avec ses partenaires, Alberta Learning édifie une communauté d'apprentissage continu qui permet aux Albertains d'être des citoyens responsables, altruistes, autonomes et productifs qui contribuent au bien-être d'une société prospère fondée sur le savoir.

Activités fondamentales

- **Apprentissage de base**
  - Élaboration des programmes et établissement des normes
  - Évaluation des programmes et des résultats
  - Délivrance des brevets d'enseignement et des diplômes
  - Financement des autorités scolaires
  - Soutien apporté aux élèves ayant des besoins spéciaux

- **Apprentissage chez les adultes**
  - Approbation des programmes d'études
  - Prêts aux Albertains ayant besoin d'une aide financière pour effectuer des études
  - Autorisation et agrément des fournisseurs de services éducatifs
  - Financement des chercheurs et des fournisseurs de services éducatifs

- **Apprentissage et formation dans l'industrie**
  - Élaboration, avec l'industrie, des normes des programmes
  - Orientation des apprentis et des employeurs
  - Financement des programmes agréés
  - Accréditation des apprenants

◆ ***Ce qui caractérise les activités fondamentales :***

- Régime axé sur l'apprenant
- Établissement et maintien de partenariats et de liens efficaces
- Régime souple, réceptif et innovateur
- Planification et gestion des politiques et de l'information à l'échelle du système
- Évaluation du rendement et encouragement à l'amélioration
- Promotion de l'apprentissage continu
- Responsabilisation du système et discipline financière
- Partage de l'information et des réalisations
- Optimisation de la mobilité et de la transférabilité

Partenariats clés

Alberta Learning a travaillé avec ses partenaires à l'élaboration du plan d'activités 2000-2003 et leur collaboration se poursuivra au stade de la mise en œuvre du plan. Pour répondre aux besoins polyvalents des apprenants, Alberta Learning s'associe aux autres ministères, à l'industrie, aux organismes professionnels et communautaires, aux commissions, aux comités et aux conseils liés à l'apprentissage.

Objectifs du système d'apprentissage de l'Alberta

Les objectifs du système d'apprentissage de l'Alberta font état des buts et des orientations du gouvernement à long terme. Pour maintenir le rendement élevé de notre société et sa prospérité économique, le système d'apprentissage de l'Alberta doit fournir des programmes de qualité, flexibles, accessibles, pertinents, de coût abordable et adaptés aux besoins. Ce système doit permettre aux apprenants d'atteindre des normes élevées et les préparer à l'apprentissage continu, au monde du travail et à leur rôle de citoyen. Enfin, il doit permettre l'établissement et le maintien de rapports efficaces avec les partenaires, et fonctionner de façon souple et responsable. Ces cinq objectifs appuient les activités fondamentales du gouvernement et ses engagements envers la population, la prospérité, la préservation des valeurs et les objectifs connexes.

Stratégies et mesures de rendement du système d'apprentissage

Le gouvernement a identifié des stratégies permettant d'atteindre les objectifs du système d'apprentissage : possibilités d'apprentissage de qualité, excellence des résultats, bonne préparation des apprenants, relations de travail efficaces avec les partenaires, et réceptivité et responsabilité du Ministère. Ces stratégies, ainsi que les mesures destinées à évaluer et à rapporter le degré de réalisation de chaque objectif sont décrites aux pages 4 à 15 .

Liens avec les activités fondamentales et les objectifs du gouvernement

Activités fondamentales du gouvernement

Population . . . aider les Albertains à devenir des êtres humains autonomes, compé–tents et altruistes grâce :
- à l'apprentissage continu;
- à l'excellence des écoles, des collèges, des universités et des instituts de formation.

Prospérité . . . promouvoir la prospérité de l'Alberta grâce :
- à un environnement dynamique propice à l'emploi et au développement du commerce et de l'industrie;
- à une population active hautement qualifiée et productive;
- aux idées nouvelles, à l'innovation et à la recherche;
- à un gouvernement ouvert et responsable, fonctionnant dans la limite de ses moyens.

Préservation . . . préserver les traditions de l'Alberta :
- une culture et des valeurs solides
- de fortes communautés;
- la fierté à l'égard de l'Alberta et de sa position forte au sein du Canada.

Objectifs du gouvernement concernant le système d'apprentissage

- Nos enfants grandissent dans une société bienveillante, sécuritaire et salubre, propice au succès de leur apprentissage.
- Les élèves de l'Alberta excellent.
- Les Albertains sont autonomes.
- L'Alberta jouit d'une économie prospère.
- La population active est hautement qualifiée et productive.
- Les entreprises de l'Alberta sont de plus en plus innovatrices.
- L'Alberta est dotée d'une infrastructure efficace.
- L'Alberta est dotée d'un gouvernement financièrement stable, ouvert et responsable.
- Le secteur albertain des affaires augmente ses exportations.
- L'Alberta collabore avec d'autres gouvernements et maintient sa position forte au sein du Canada.

Objectifs du système d'apprentissage

1. **Possibilités d'apprentissage de qualité**
   - Réceptivité et flexibilité
   - Accessibilité
   - Coût abordable
2. **Excellence des résultats d'apprentissage**
3. **Apprenants prêts pour :**
   - l'apprentissage continu
   - le monde du travail
   - leur rôle de citoyen
4. **Relations de travail efficaces avec les partenaires**
5. **Ministère hautement réceptif et responsable**

Premier objectif — Possibilités d'apprentissage de qualité

RÉSULTAT : RÉCEPTIVITÉ ET FLEXIBILITÉ

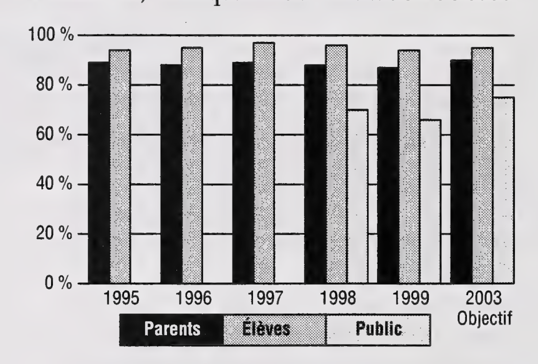
1. Le système d'apprentissage répond aux besoins de tous les apprenants, de la société, et de l'économie.

Stratégies et activités clés

- Créer un cadre d'apprentissage continu destiné à aider les Albertains à répondre aux exigences d'un milieu en constante évolution :
  - Soutenir le Comité sur l'apprentissage continu *[MLA Committee on Lifelong Learning]*.
  - Réaliser la vision relative à l'apprentissage continu grâce à une collaboration entre les apprenants et les parties prenantes.
  - Élaborer un modèle d'exploration environnementale étendu pour répondre aux tendances et aux défis de l'apprentissage continu.
  - Continuer à suivre de près le programme d'études pour garantir qu'il répond aux besoins de la population.
- Augmenter la pertinence des programmes d'apprentissage pour répondre aux besoins de groupes d'apprenants particuliers :
  - Terminer et revoir les recommandations découlant de l'examen des politiques sur l'apprentissage autochtone.
  - Consulter les partenaires pour élaborer, à l'intention des provinces de l'Ouest, des documents cadres en études sociales qui tiennent compte du rôle unique des cultures autochtones et francophones.
  - Continuer à soutenir la gestion, les programmes et les services francophones ainsi que le développement des programmes de français langue seconde et d'immersion française.
  - Collaborer avec l'industrie, les organismes, les ministères et les groupes autochtones à promouvoir la participation aux programmes d'apprentissage.
- Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure à garantir la qualité optimale des installations planifiées et construites efficacement, à l'intention des élèves de l'Alberta (M–12).
- Consolider la capacité d'innovation et de recherche du système d'apprentissage :
  - Élaborer un plan stratégique de haut niveau destiné à promouvoir les connaissances et l'innovation dans le cadre d'une stratégie économique entreprise conjointement avec le ministère de l'Innovation et le ministère de la Science et du Développement économique.
  - En partenariat avec le ministère de l'Innovation et de la Science, investir dans l'infrastructure de recherche en soutenant les efforts des universités visant à attirer les chercheurs de talent dans des secteurs prometteurs, et ce, grâce à l'enveloppe budgétaire de l'Excellence de la recherche et grâce au Programme de partenariat de l'infrastructure intellectuelle.

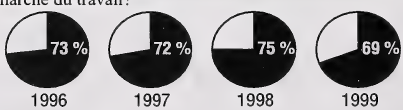
Mesures principales

- Pourcentage d'élèves du secondaire, de parents (d'élèves de la maternelle à la 12e année) et de membres du grand public satisfaits, dans l'ensemble, de la qualité de l'éducation de base.



- Pourcentage d'Albertains adultes satisfaits du système d'apprentissage pour les adultes de la province.

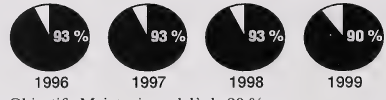
Estimez-vous que les adultes qui poursuivent des études ou une formation acquièrent une combinaison de compétences et de savoirs qui les prépare adéquatement au marché du travail?



Objectif : Satisfaction supérieure à 80 %

- Pourcentage d'Albertains adultes satisfaits de l'éducation ou de la formation qu'ils ont reçue au cours des 12 mois précédents.

Êtes-vous satisfait des cours ou de la formation pour adultes que vous avez suivis durant les 12 derniers mois?



Objectif : Maintenir au delà de 90 %

2. Le système d'apprentissage est flexible; il fournit divers programmes et permet divers modes de prestation.

Stratégies et activités clés

- Multiplier les possibilités d'apprentissage pour répondre aux besoins divers des apprenants :
  - Offrir la formation technique en apprentissage en utilisant divers modes de prestation pour mieux répondre aux besoins de l'industrie.
  - Promouvoir le concept *Campus Alberta* afin d'encourager les établissements à collaborer dans la prestation de l'apprentissage continu.
  - Augmenter le régime de prêts de l'Alberta d'environ 5 millions de dollars en faveur des étudiants qui souhaitent suivre des programmes à l'extérieur de la province.
  - Consulter les vice-recteurs à l'enseignement des collèges, des universités et des établissements de même que les représentants des écoles pour réduire les obstacles et promouvoir la transférabilité.

RÉSULTAT : ACCESSIBILITÉ

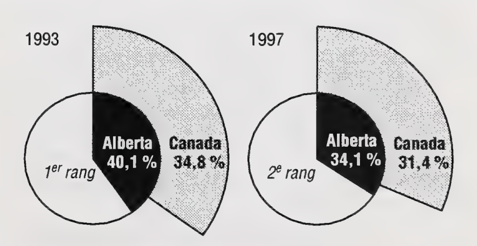
1. Tous les Albertains peuvent participer à l'apprentissage.

Stratégies et activités clés

- Déterminer et éliminer les facteurs qui font obstacle à l'accessibilité :
  - Élaborer et effectuer une recherche sur les facteurs socioéconomiques ayant une incidence sur la participation des adultes à l'apprentissage, en collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC).
  - Mettre en œuvre un plan stratégique à long terme concernant les immobilisations des établissements postsecondaires :
    - Promouvoir les gains d'efficience grâce à une meilleure utilisation des installations, à la diversification des modes de prestation et à la mise en commun des services.
    - Multiplier les liens avec le ministère de l'Infrastructure pour pouvoir répondre aux pressions de la demande à l'avenir.
  - Augmenter le financement du fonds *Access Funds* pour augmenter le choix de programmes et atteindre une hausse annuelle des effectifs de 2 %.
  - En réponse aux pressions de la demande, soutenir l'augmentation des effectifs inscrits aux programmes de formation technique grâce au fonds *Access Funds*.
- Promouvoir l'accès aux possibilités d'apprentissage grâce à la diversification des modes de prestation et à la technologie :
  - Revoir les éléments d'équité du cadre de financement (M-12e année) – transport, population éparse, distance et croissance.
  - Collaborer, avec les provinces et les territoires de l'Ouest, à l'élaboration et à la diffusion de ressources imprimées et électroniques pour garantir la diversification des modes de prestation du tronc obligatoire du programme d'éducation de base.
  - Mettre en œuvre, au coût approximatif de 5 millions de dollars, les recommandations du Groupe de travail sur le financement des écoles privées proposant que la subvention de base des écoles privées soit fixée à 60 % de la subvention versée à ce titre aux écoles publiques.
  - Avec le ministère de l'Innovation et de la Science et d'autres partenaires, élargir l'accès des apprenants aux services de branchement haute vitesse Internet.
  - Augmenter l'accès aux possibilités d'apprentissage grâce aux Conseils communautaires d'apprentissage des adultes *[Community Adult Learning Councils]*, les conseils ruraux surtout, et grâce au soutien du développement de Centres d'apprentissage communautaires.
  - En partenariat avec le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi, étendre et soutenir le service d'information d'Alberta Learning *(Information Service [ALIS])*, un site Web fournissant des renseignements et des services à tous les apprenants à la recherche de possibilités d'apprentissage, de carrière ou d'emploi.

Mesures principales

- Participation des Albertains de 17 ans révolus aux programmes et aux cours avec ou sans crédit.



Objectif : Rang à maintenir ou à améliorer

- Participation des Albertains âgés de 17 ans révolus aux programmes et aux cours avec ou sans crédit, d'après les données d'une enquête annuelle de l'Alberta. (En cours d'élaboration)

2. Les Albertains ayant des besoins spéciaux peuvent participer à l'apprentissage.

Stratégies et activités clés

- Élargir l'accès aux possibilités d'apprentissage pour les Albertains ayant des besoins spéciaux :
  - Collaborer avec les Services à l'enfance et les autres partenaires à la mise en œuvre de projets liés aux initiatives de l'Alberta concernant les enfants *[Alberta Children's Initiatives]* :
    - Santé des élèves
    - Syndrome de l'alcoolisme fœtal/effet de l'alcool sur le fœtus
    - Santé mentale des enfants
    - Protection des enfants impliqués dans la prostitution
    - Intervention précoce – de la conception à l'âge de 3 ans
    - Forum consacré aux enfants
    - Groupe de travail du ministre sur les enfants à risque
  - Collaborer, avec les provinces et les territoires de l'Ouest, à l'élaboration de ressources soutenant l'intégration des élèves ayant des besoins spéciaux.
  - Collaborer avec les autorités scolaires à l'élaboration d'objectifs et de mesures destinés aux programmes et aux services en adaptation scolaire.
  - Continuer à fournir des subventions d'assistance pour couvrir le surcroît de coûts des étudiants postsecondaires ayant des soins spéciaux.

RÉSULTAT : COÛT ABORDABLE

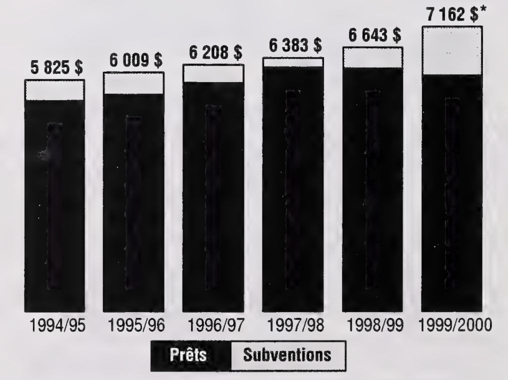
1. Le coût n'est pas un obstacle à la participation aux possibilités d'apprentissage.

Stratégies et activités clés

- Assurer un niveau d'endettement possible à gérer pour les apprenants et leurs familles :
  - Dans le cadre du Régime albertain de prestations de soins de santé destinés aux enfants *[Alberta Child Health Benefit Program]*, collaborer avec le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi pour couvrir les prestations de santé, les soins de la vue et les soins dentaires des enfants d'étudiants.
  - Conjointement avec les dirigeants étudiants, engager une société d'experts-conseils pour déceler les lacunes possibles des Programmes d'aide aux étudiants de l'Alberta.
  - Continuer à collaborer avec les dirigeants étudiants, les administrateurs de programmes de bourses et les organismes prêteurs pour promouvoir la communication et mieux faire connaître les programmes d'aide aux étudiants de l'Alberta.
  - Injecter près de 7 000 000 $ pour couvrir la hausse prévue du nombre d'étudiants bénéficiant d'une aide financière.
  - Augmenter l'aide financière aux étudiants d'environ 8 000 000 $ en adoptant une formule de calcul qui permettra de rehausser le montant admissible obtenu de bourses ou de travail à temps partiel.
  - Au coût approximatif de 1 500 000 $, faire passer la période d'exemption d'intérêts de 30 à 54 mois pour faciliter le remboursement des dettes des diplômés.
  - Revoir le programme de remise de dette de la province et participer au plan fédéral de désendettement pour réduire le poids de la dette de l'Alberta après l'obtention des diplômes.
  - En partenariat avec les établissements postsecondaires et l'industrie, promouvoir la participation du secteur privé aux programmes de bourses axés sur les besoins.
  - Rehausser le niveau d'assistance financière d'environ 6 000 000 $ en vue de la hausse des coûts – y compris des frais de scolarité.

Mesure principale

- Montant moyen de l'aide financière accordée aux étudiants admissibles



* Estimations

Objectif : Augmentation moyenne annuelle reflétant la hausse des coûts

2. Le système d'apprentissage est abordable financièrement.

Stratégies et activités clés

- Promouvoir la flexibilité du financement :
  - Fournir un financement supplémentaire de 23 000 000 $ grâce à l'enveloppe d'amélioration du rendement visant à aider les établissements postsecondaires à surmonter les pressions inflationnistes.
  - Augmenter le financement de l'année scolaire 2000-2001 en réponse à la hausse prévue des effectifs dans les programmes de base et s'engager à augmenter de 3 p. 100 le taux des subventions générales : enseignement de base (M-12e année), éducation préscolaire, élèves ayant des besoins spéciaux graves, et les subventions de soutien.
  - S'engager de plus à augmenter de 3 p. 100 le taux des subventions de la maternelle à la 12e année pour chacune des années scolaires 2001-2002 et 2002-2003.
  - Verser aux conseils, au coût de 7 000 000 $ pour la province, des règlements mensuels provenant du Fonds de la Fondation des écoles de l'Alberta *[Alberta School Foundation Fund]*.
  - Entamer un réexamen du financement des autorités scolaires en vue de promouvoir la flexibilité, de reconnaître les besoins locaux et d'optimiser l'obligation de rendre compte des résultats.
  - Traiter de la question des campagnes de financement, qui servent à l'échelle locale, à l'achat de matériel et à l'offre de programmes d'éducation de base.
  - Assurer le soutien et la prise en compte des recommandations du comité chargé d'examiner l'incidence du facteur de densité et de croissance sur la formule de financement.

Deuxième objectif — Excellence des résultats

RÉSULTAT : LES APPRENANTS ATTEIGNENT DES NORMES ÉLEVÉES DANS UNE GAMME COMPLÈTE DE DOMAINES, OPTIMISANT AINSI LEUR PLEIN POTENTIEL.

Stratégies et activités clés

- Assurer la qualité constante de l'enseignement dispensé dans les écoles de l'Alberta :
  - Collaborer avec les partenaires pour assurer que les enseignants sont prêts à enseigner le contenu des programmes et à répondre aux besoins des élèves.
  - Aider les directeurs d'école à appliquer la politique régissant la supervision, le perfectionnement et l'évaluation des enseignants *[Teacher Supervision, Growth and Evaluation Policy]*.

- Améliorer l'évaluation des réalisations des apprenants :
  - Élargir la portée de l'évaluation des apprenants, notamment pour :
    - Améliorer et préciser l'évaluation des réalisations des apprenants.
    - Intégrer d'autres modes d'évaluation pour les élèves d'adaptation scolaire ou inscrits au Programme de formation et d'intégration professionnelle.
    - Inclure des matières ne relevant pas de l'enseignement de base (ex. : beaux-arts, études professionnelles et technologiques).
    - Proposer d'autres examens de fin d'études secondaires.
  - Collaborer avec les parties prenantes (ex. : universités, Alberta Teachers' Association) pour que l'évaluation des réalisations des apprenants fasse partie de la formation et du perfectionnement des enseignants.

- Reconnaître les réalisations des apprenants :
  - Surveiller les progrès du Programme de littératie précoce.
  - Mettre en œuvre le Programme d'amélioration du rendement scolaire en Alberta (PARSA) visant à améliorer l'apprentissage grâce au financement de projets approuvés qui se chiffrera à 66 000 000 $ pour chacune des années scolaires 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003.
  - Lancer le Programme canadien des bourses d'études du millénaire destiné à récompenser les élèves exceptionnels des écoles secondaires.
  - Continuer à promouvoir et à récompenser l'excellence grâce aux bourses du Fonds du patrimoine de l'Alberta *[Alberta Heritage Scholarships]*.
  - S'entendre avec nos partenaires de l'Ouest sur des conditions communes d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.
  - Élaborer, au coût de près de 3 000 000 $, un nouveau programme de bourses d'excellence destiné aux étudiants inscrits dans leur deuxième année d'études postsecondaires.

Mesures principales

- Pourcentages d'élèves des **3e, 6e** et **9e années** atteignant respectivement la norme acceptable et la norme d'excellence aux tests de rendement provinciaux.

Matière		1996	1997	1998	1999
3e année	Anglais				
	acceptable	86 %	87 %	86 %	89 %
	excellence	20 %	14 %	15 %	16 %
	Mathématiques*				
	acceptable	—	—	80 %	85 %
	excellence	—	—	21 %	25 %
6e année	Anglais				
	acceptable	84 %	84 %	84 %	84 %
	excellence	15 %	15 %	14 %	17 %
	Mathématiques*				
	acceptable	—	—	81 %	83 %
	excellence	—	—	16 %	17 %
	Sciences**				
	acceptable	—	77 %	80 %	85 %
	excellence	—	14 %	19 %	24 %
	Études sociales				
	acceptable	78 %	78 %	78 %	82 %
	excellence	16 %	17 %	17 %	18 %
9e année	Anglais (littératie)***				
	acceptable	88 %	87 %	87 %	88 %
	excellence	11 %	11 %	11 %	12 %
	Mathématiques* (aptitude à compter et à calculer)***				
	acceptable	—	—	71 %	72 %
	excellence	—	—	14 %	15 %
	Sciences				
	acceptable	81 %	78 %	78 %	78 %
	excellence	18 %	16 %	13 %	15 %
	Études sociales				
	acceptable	79 %	81 %	78 %	80 %
	excellence	15 %	15 %	14 %	18 %

Objectifs : Les normes (pourcentages d'élèves passant les tests qui sont censés atteindre la norme acceptable et la norme d'excellence) sont en cours d'élaboration. Le pourcentage d'élèves qui atteignent la norme acceptable inclut le pourcentage ayant atteint la norme d'excellence.

* Les tests de mathématiques ayant été revus en 1998, conformément aux nouveaux programmes d'études (M- 9e année), les résultats des années précédentes ne permettent plus d'établir de comparaisons.

** Le nouveau programme de sciences de 6e année a été mis en œuvre en 1996-1997.

*** Les résultats des tests de rendement en anglais et en mathématiques (9e année) sont communiqués annuellement par le Ministère à titre indicatif des capacités à la littératie et de l'aptitude à compter et à calculer.

- Pourcentages d'élèves passant les examens de **12e année** qui ont atteint respectivement la norme acceptable et la norme d'excellence.

Matière	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99
English 30					
acceptable	87 %	92 %	88 %	88 %	86 %
excellence	13 %	16 %	14 %	14 %	13 %
English 33					
acceptable	86 %	86 %	86 %	88 %	86 %
excellence	5 %	7 %	7 %	8 %	9 %
Études sociales 30					
acceptable	83 %	84 %	84 %	84 %	85 %
excellence	16 %	18 %	16 %	17 %	18 %
Études sociales 33					
acceptable	—	83 %	81 %	84 %	83 %
excellence	—	8 %	7 %	9 %	11 %
Mathématiques 30					
acceptable	73 %	74 %	75 %	82 %	82 %
excellence	16 %	19 %	19 %	23 %	24 %
Mathématiques 33					
acceptable	—	79 %	81 %	73 %	73 %
excellence	—	19 %	18 %	12 %	12 %
Biologie 30					
acceptable	81 %	77 %	82 %	81 %	83 %
excellence	24 %	18 %	25 %	25 %	26 %
Chimie 30					
acceptable	84 %	81 %	79 %	86 %	82 %
excellence	20 %	18 %	18 %	20 %	19 %
Physique 30					
acceptable	84 %	80 %	80 %	86 %	87 %
excellence	28 %	26 %	23 %	30 %	32 %
Sciences 30					
acceptable	—	79 %	81 %	83 %	88 %
excellence	—	10 %	10 %	11 %	17 %

Objectifs : 85 % des élèves passant l'examen en vue du diplôme sont censés atteindre la norme acceptable, et 15 % de ces mêmes élèves sont censés atteindre la norme d'excellence (normes constituant les objectifs de cette mesure).

Note : Ces pourcentages représentent l'ensemble des élèves de la province : écoles francophones, publiques, séparées et privées.

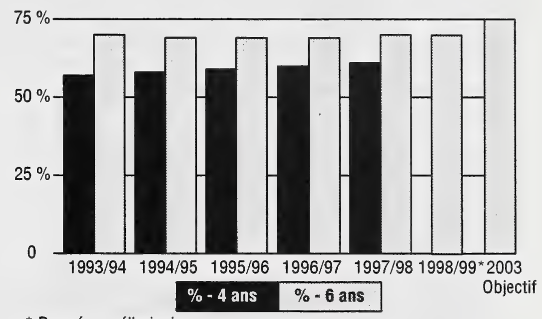
RÉSULTAT : LES APPRENANTS TERMINENT LEUR PROGRAMME D'APPRENTISSAGE AVEC SUCCÈS.

Stratégies et activités clés

- Augmentation du nombre de finissants :
  - Avec l'aide de partenaires, effectuer une étude visant à identifier les causes du décrochage scolaire et élaborer des stratégies destinées à augmenter le nombre de finissants du secondaire.

Mesure principale

- Pourcentage d'élèves ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'études secondaires ou ayant entrepris des études postsecondaires dans les quatre à six ans qui ont suivi leur entrée en 9e année.



* Données préliminaires

Troisième objectif — Apprenants préparés à l'apprentissage continu, au monde du travail et au rôle de citoyen

RÉSULTAT : LES APPRENANTS SONT PRÉPARÉS À L'APPRENTISSAGE CONTINU.

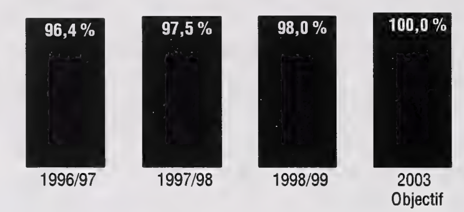
1. Les enfants qui commencent leur scolarité sont prêts à apprendre.

Stratégies et activités clés

- Rehausser les services dispensés au niveau préscolaire et durant les premières années d'école :
  - Identifier les possibilités de partenariat avec d'autres ministères et organismes communautaires afin de mieux préparer les enfants à fréquenter l'école.
- Privilégier les premières années d'école pour bâtir une base solide propice à l'apprentissage :
  - Continuer de privilégier le programme de littératie précoce.
  - Grâce à la mise en œuvre du Programme d'amélioration du rendement scolaire en Alberta (PARSA), élaborer et évaluer des initiatives axées sur les premières années d'école.

Mesures principales

- Taux de participation des enfants ayant l'âge de bénéficier des programmes d'éducation préscolaire.



Donnés préliminaires

- Mesure de la capacité d'apprentissage des enfants au stade de la prématernelle. (En cours d'élaboration)

2. Les Albertains sont capables d'apprendre tout au long de la vie : à l'école, au travail et dans la société.

Stratégies et activités clés

- Instaurer des initiatives qui aideront les Albertains à réussir leur apprentissage continu aux différentes étapes de la vie :
  - Continuer à instaurer des programmes d'intervention précoce et de prévention, programmes destinés à promouvoir la littératie familiale, à améliorer les niveaux de littératie et le rendement des apprenants, à sensibiliser la famille aux possibilités d'apprentissage et à l'inciter à y participer.

Mesure principale

- Membres du grand public, apprenants, parents, établissements et employeurs estimant que les apprenants sont bien préparés à l'apprentissage continu, au monde du travail et à leur rôle de citoyen. (En cours d'élaboration)

3. Les réalisations des apprenants sont reconnues.

Stratégies et activités clés

- Aider les apprenants à acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes requises pour répondre aux attentes internationales :
  - Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'évaluations nationales et internationales (ex. : PIRS et TEIEMS) et tirer parti des résultats pour démontrer la compétitivité des apprenants.
  - Continuer à promouvoir la reconnaissance équitable des titres, diplômes et certificats étrangers permettant d'accéder au marché du travail et aux établissements d'enseignement.

4. Les apprenants savent trouver un emploi et le conserver. Les employeurs sont satisfaits des connaissances, des compétences et des attitudes des employés.

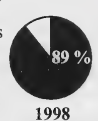
Stratégies et activités clés

- Créer de multiples possibilités en vue de préparer les apprenants à différents milieux et marchés du travail au Canada et à l'étranger :
  - Soutenir la mise en œuvre du programme des technologies de l'information et de la communication (M-12e année).
  - Collaborer avec les partenaires qui s'efforcent de promouvoir l'initiation à la technologie.
  - Collaborer à la mise en œuvre de la Stratégie d'emploi des jeunes de l'Alberta *[Alberta Youth Employment Strategy]* avec le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi.
  - Collaborer avec les employeurs pour intégrer aux programmes d'apprentissage les compétences relatives à l'employabilité (le Conference Board du Canada).
  - Optimiser les possibilités d'apprentissage et de formation dans l'industrie pour les jeunes – programme enregistré d'apprentissage dans les écoles secondaires, Compétences Canada et reconnaissance du programme des études professionnelles et technologiques (ÉPT) enseigné au niveau secondaire.
  - Promouvoir la mobilité interprovinciale des travailleurs grâce au Programme des normes interprovinciales (Red Seal), au Système d'information de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI), et à d'autres méthodes tirant parti de la reconnaissance des acquis.
  - Promouvoir le perfectionnement professionnel des ouvriers qualifiés grâce au programme d'acquisition des compétences fonctionnelles *[Achievement in Business Competencies]*.
  - Collaborer avec d'autres ministères à élaborer ou réexaminer la reconnaissance de programmes spécialisés (ex. : Programme d'initiation à l'agriculture *[Green Certificate Program]*, Programme d'intégration et de formation professionnelle et Diplôme de formation professionnelle).

Mesures principales

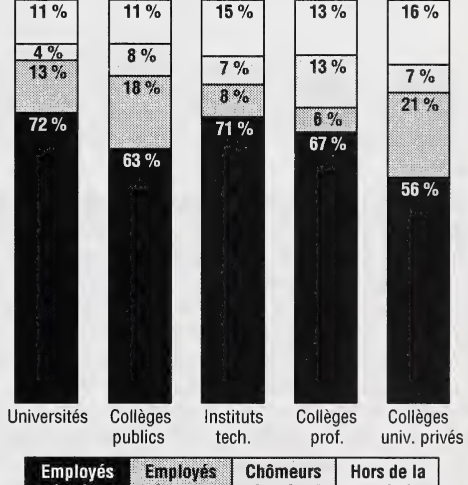
- Pourcentage d'employeurs albertains satisfaits du système d'apprentissage de l'Alberta.

Les employeurs sont-ils satisfaits des compétences et des connaissances acquises par les employés dans le système postsecondaire public?



Objectif : À déterminer dès que les données pertinentes auront été recueillies.

- Situation professionnelle des diplômés des établissements postsecondaires de l'Alberta.



Objectif : Améliorer ou maintenir les possibilités d'emploi.

À noter :

- Les diplômés universitaires de 1994-1995 ont fait l'objet d'un suivi deux ans plus tard.
- Les diplômés de 1996-1997 des collèges publics, des instituts techniques et des écoles professionnelles ont fait l'objet d'un suivi en moins d'un an.
- Les diplômés de 1995-1996 des collèges universitaires privés ont fait l'objet d'un suivi en moins d'un an.

RÉSULTAT : LES APPRENANTS SONT PRÉPARÉS À LEUR RÔLE DE CITOYEN.

1. Les apprenants ont les connaissances, les compétences et les attitudes requises pour devenir des membres productifs, contribuant au bien-être de société.

Stratégies et activités clés

- Élaborer des possibilités d'apprentissage visant à promouvoir une citoyenneté active et responsable :
  - Collaborer avec des bénévoles à la prestation de programmes communautaires d'alphabétisation des adultes.
  - Fournir des services d'établissement, des programmes d'anglais langue seconde et d'alphabétisation des adultes pour maximiser l'apport et la participation des nouveaux immigrants à l'Alberta.

Mesures principales

- Pourcentage d'élèves qui atteignent la norme acceptable aux tests de rendement provinciaux en études sociales : tests de rendement de 6e et de 9e années et examens d'Études sociales 30 et 33 en vue du diplôme.

Études sociales	95/96	96/97	97/98	98/99	Norme
6e année - inscrits	74 %	73 %	73 %	76 %	En cours
6e année - tests	78 %	78 %	78 %	82 %	d'élabo-
9e année - inscrits	73 %	75 %	70 %	72 %	ration
9e année - tests	79 %	81 %	78 %	80 %	"
Études sociales 30	83 %	84 %	84 %	84 %	85 %
Études sociales 33	—	83 %	81 %	84 %	85 %

- Alphabétisation des adultes. (En cours d'élaboration)

2. Les apprenants sont conscients de l'interdépendance grandissante des pays du monde entier.

Stratégies et activités clés

- Créer des possibilités d'apprentissage pour aider les Albertains à trouver leur place au sein d'une société planétaire.
  - Élaborer des programmes d'allemand, d'espagnol et d'ukrainien en collaboration avec les provinces des Prairies.
  - Collaborer avec les parties prenantes en éducation pour sensibiliser la population aux avantages de l'apprentissage des langues secondes.

Mesure principale

- Pourcentage d'élèves et d'étudiants inscrits à des cours de langue seconde. (En cours d'élaboration)

Objectif 2003 : pourcentage mixte - secondaire et postsecondaire - 29 %.

Quatrième objectif — Relations de travail efficaces avec les partenaires

RÉSULTAT : LES INITIATIVES COMMUNES CONTRIBUENT À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DE LA PROVINCE.

Stratégies et activités clés

- Aider la population et les apprenants de l'Alberta à rehausser et à partager les avantages économiques de la province :
  - Dans le cadre de l'initiative *People and Prosperity*, élaborer d'autres stratégies gouvernementales qui aideront les Albertains à promouvoir et à partager la prospérité économique de la province.
  - Faciliter la mobilité des apprenants et des travailleurs de l'Alberta partout au Canada, grâce à l'entente-cadre sur l'union sociale.
  - Collaborer avec les partenaires à la mise en œuvre d'ententes destinées à promouvoir la mobilité des enseignants et des travailleurs aux termes de l'Accord sur le commerce intérieur *[Agreement on Internal Trade].*
  - Optimiser le réseau du comité consultatif de formation pour l'industrie.
  - S'associer à l'industrie pour garantir que le système d'apprentissage et de formation professionnelle répond aux besoins du marché du travail.
  - Coordonner la politique d'immigration de l'Alberta et négocier un protocole d'entente sur les services d'établissement avec le gouvernement fédéral.

RÉSULTAT : LES INITIATIVES COMMUNES RÉPONDENT AUX BESOINS EN APPRENTISSAGE DES ALBERTAINS. LES PARTENAIRES SONT SATISFAITS DE L'EFFICACITÉ DES PARTENARIATS.

Stratégies et activités clés

- Établir des partenariats qui contribueront à rehausser la qualité de l'apprentissage en Alberta :
  - Élaborer des modèles de collaboration avec les parties prenantes pour :
    - Mettre en œuvre le PARSA en privilégiant l'apprentissage et le rendement des élèves.
    - Élargir le système identificateur des élèves (M-12e année) pour inclure les apprenants des établissements postsecondaires.
    - Permettre aux élèves des écoles secondaires de suivre des cours postsecondaires; et aux étudiants, de suivre des cours de niveau secondaire.
    - Collaborer avec les partenaires en éducation à l'élaboration de matériel permettant aux directeurs d'école et aux administrateurs d'optimiser leurs qualités de leadership.
    - Élaborer, avec les ministères partenaires, un cadre d'évaluation de l'Initiative de l'Alberta concernant les enfants *[Alberta Children's Initiative].*
  - Fournir aux six consortiums régionaux (M-12e année) un soutien annuel continu de 900 000 $ à compter de 2000-2001.
  - Poursuivre les discussions avec le gouvernement fédéral, les bandes et les autorités régionales pour parvenir à des ententes sur les frais de scolarité des élèves autochtones.
  - Promouvoir les métiers et le secteur d'activité des technologies; et multiplier les possibilités d'acquisition d'expériences de travail pour les élèves des écoles secondaires grâce aux initiatives d'éducation coopérative telles que *Career, the Next Generation Foundation.*
  - Collaborer avec les partenaires tels que les conseils scolaires, l'Alberta Home and School Councils Association (AHSCA) et l'ATA, en réponse aux recommandations du rapport *School Councils – Next Steps.*
  - Collaborer avec le CMEC (Conseil des ministres de l'Éducation [Canada]) à la mise en œuvre du programme national destiné à soutenir l'amélioration continue de la qualité, l'accès à l'apprentissage et l'évaluation du rendement.
  - Collaborer avec le ministère des Ressources humaines et de l'Emploi à l'élaboration et au maintien de normes élevées destinées à régir la prestation de l'aide financière aux clients inscrits aux Programmes d'amélioration des compétences et du marché du travail.
  - Collaborer avec le gouvernement fédéral à l'amélioration de la prestation et de la gestion de l'aide financière aux études en coordonnant les programmes de prêts des deux paliers de gouvernement.
  - Renégocier des ententes de partage des risques avec les prêteurs pour maximiser la capacité de payer des apprenants et leur fournir des niveaux de service élevés. Envisager d'engager la participation d'autres prêteurs aux ententes de partage des risques.

Mesure principale

- Perception des partenaires d'Alberta Learning. (En cours d'élaboration)

Cinquième objectif —Ministère hautement réceptif et responsable

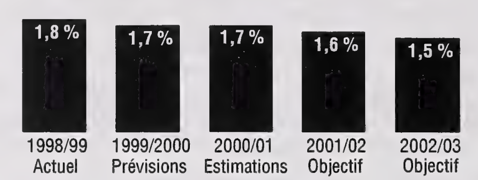
RÉSULTAT : LE MINISTÈRE PRATIQUE UNE SAINE GESTION DES DENIERS PUBLICS.

Stratégies et activités clés

- Optimiser le système d'évaluation du rendement et de production de rapports du Ministère :
  - En collaboration avec les partenaires en éducation, optimiser les mesures du rendement du système d'apprentissage et du Ministère, évaluer le rendement et publier les résultats.
  - Tirer parti des données d'évaluation du rendement pour mieux faire comprendre le système d'apprentissage et ses résultats.
  - Collaborer avec les partenaires en éducation à l'identification des initiatives de recherche communes et utiliser les résultats pour soutenir la prise de décisions.
- Élaborer un plan stratégique destiné à encourager la population à participer au système d'apprentissage de l'Alberta tout au long de la vie :
  - Avec les partenaires en éducation, sensibiliser la population aux possibilités d'apprentissage et promouvoir une meilleure compréhension des atouts du système d'apprentissage continu de l'Alberta.
- Mettre en œuvre le modèle de services partagés du gouvernement :
  - Revoir continuellement les programmes et les pratiques administratives afin de repérer les possibilités d'amélioration de l'efficacité – y compris au moyen d'initiatives de services partagés à entreprendre avec d'autres ministères et l'Alberta Corporate Service Centre.

Mesure principale

- Dépenses d'exploitation du Ministère en tant que pourcentage des dépenses totales du système d'apprentissage.



À noter : Selon l'État des résultats du Ministère, le soutien à l'exploitation inclut les services de soutien et le soutien à la prestation des programmes du Ministère. Le financement provincial couvre les dépenses du Ministère et la part de l'impôt foncier versé aux conseils scolaires des écoles séparées non participantes.

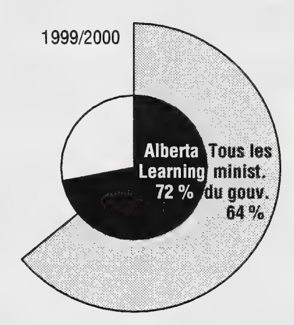
RÉSULTAT : LE MINISTÈRE FAIT PREUVE DE LEADERSHIP ET TRAVAILLE CONTINUELLEMENT À L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES ET DES PROCESSUS ADMINISTRATIFS ET OPÉRATIONNELS.

Stratégies et activités clés

- Présenter un plan opérationnel qui reflète les activités visant à réaliser les priorités du Ministère :
  - Dans le cadre de la réforme réglementaire du gouvernement, poursuivre l'examen des règlements et la mise à jour des politiques afin d'en améliorer la qualité.
  - Restructurer les méthodes administratives pour améliorer la prestation des services d'orientation et de soutien financier destinés aux étudiants.
  - Mettre en œuvre un plan d'activités triennal axé sur la technologie de l'information pour soutenir le fonctionnement du Ministère.
  - Optimiser les procédures administratives du système d'apprentissage et de formation professionnelle en adoptant les recommandations inspirées des principes de refonte *[Business Reengineering Process]*.
- Établir de solides liens entre le plan d'activités et le plan des ressources humaines du Ministère :
  - Améliorer le programme et les procédés de gestion du rendement en reliant clairement les objectifs du Ministère, le rendement du personnel et les récompenses.
  - Développer les aptitudes au leadership à tous les niveaux de l'organisme en offrant des possibilités de formation expérientielle et structurée.
  - Reformuler un plan de continuité du leadership pour répondre aux besoins reconnus du Ministère nouvellement créé.
  - Promouvoir les possibilités de détachement et d'échange avec les partenaires (ex. entre ministères, autorités scolaires, établissements postsecondaires) pour optimiser le perfectionnement des compétences et les aptitudes à la collaboration.
  - Reformuler le programme des Prix d'excellence destiné à récompenser les fonctionnaires du nouveau Ministère.
  - Mettre en œuvre la réorganisation approuvée du Ministère.

Mesures principales

- Pourcentage des employés d'Alberta Learning qui conviennent que le Ministère fournit un soutien qui les rend concurrentiels sur le marché du travail.



Données préliminaires

Objectif : À déterminer dès que les données pertinentes auront été recueillies.

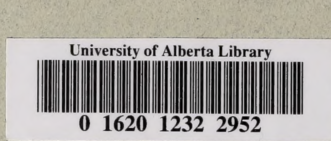
- Satisfaction de la clientèle au sujet des services. (En cours d'élaboration)

État des résultats d'Alberta Learning

(en milliers de dollars)	Comparable 1998-99 Actuel	Comparable 1999-2000 Budget	Comparable 1999-2000 Prévisions	2000-01 Estimations	2001-02 Objectif	2002-03 Objectif
RECETTES						
Transferts internes du gouvernement	12 480	41 629	41 629	107 100	67 100	67 100
Impôts fonciers prélevés pour l'éducation	1 118 049	1 144 604	1 139 437	1 157 533	1 163 997	1 187 314
Transferts du gouvernement du Canada	163 608	176 072	146 610	147 604	149 132	144 769
Ventes des ressources d'apprentissage	18 327	18 175	17 610	18 725	19 275	19 850
Primes, droits et permis	4 104	3 889	4 130	3 904	3 533	3 533
Autres recettes	2 799	2 505	2 529	2 305	2 305	2 305
RECETTES CONSOLIDÉES	1 319 367	1 386 874	1 351 945	1 437 171	1 405 342	1 424 871
DÉPENSES						
Programme						
Soutien à l'expoitation (écoles publiques et séparées)						
– Subventions à l'enseignement de base	1 992 801	2 127 695	2 080 035	2 223 302	2 286 056	2 382 736
– Besoins spéciaux graves	73 076	92 649	105 949	123 276	141 238	158 712
– Prog. d'amél. du rendement scolaire en Alberta	—	—	—	37 250	65 250	65 250
Subventions de soutien (administration, transport, exploitation et entretien)	528 152	553 064	553 064	584 227	616 411	640 400
Moins :						
Part de l'impôt foncier versé aux conseils scolaires des écoles séparées non participantes	(145 265)	(165 424)	(160 333)	(162 441)	(165 001)	(168 306)
Sous-total	2 448 764	2 607 984	2 578 715	2 805 614	2 943 954	3 078 792
Régime de retraite des enseignants	170 244	193 979	193 979	216 526	229 530	232 118
Éducation préscolaire	98 499	101 244	101 244	113 851	121 868	126 887
Soutien aux écoles privées	33 267	36 860	36 860	42 356	46 386	48 326
Autres programmes d'apprentissage de base	42 833	44 262	41 803	85 526	25 740	27 074
Santé des élèves	—	14 970	14 970	25 772	25 879	26 702
Assistance aux établissements postsecondaires	788 546	828 487	824 781	858 278	875 990	898 999
Enveloppes de financement des établissements postsecondaires	53 359	54 535	60 691	95 031	110 480	130 200
Soutien aux apprenants du niveau postsecondaire	99 453	111 705	102 905	125 305	138 605	153 605
Programmes pour apprentis	12 640	11 327	15 207	10 673	10 783	11 196
Services de soutien du Ministère	25 411	27 323	27 073	27 889	27 838	28 392
Soutien à la prestation des programmes	44 218	45 949	46 319	48 805	49 138	48 375
	3 817 234	4 078 625	4 044 547	4 455 626	4 606 191	4 810 666
Frais exceptionnels uniques						
Élimination des déficits des autorités scolaires	—	—	151 000	—	—	—
Transfert de la gestion des biens	—	94 747	94 747	—	—	—
Dépenses de programmes	3 817 234	4 173 372	4 290 294	4 455 626	4 606 191	4 810 666
Frais de service de la dette						
Alberta School Foundation Fund	1 025	1 000	4 200	8 000	8 000	8 000
DÉPENSES DU MINISTÈRE	3 818 259	4 174 372	4 294 494	4 463 626	4 614 191	4 818 666
Gain (perte) sur l'aliénation des biens	(663)	32 735	32 735	—	—	—

Résultat net d'exploitation consolidé

(en milliers de dollars)	Comparable 1998-99 Actuel	Comparable 1999-2000 Budget	Comparable 1999-2000 Prévisions	2000-01 Estimations	2001-02 Objectif	2002-03 Objectif
Recettes du Ministère	1 319 367	1 386 874	1 351 945	1 437 171	1 405 342	1 424 871
Redressement de consolidation interministérielle	(12 480)	(41 629)	(41 629)	(107 100)	(67 100)	(67 100)
Recettes consolidées	1 306 887	1 345 245	1 310 316	1 330 071	1 338 242	1 357 771
Dépenses de programmes du Ministère	3 817 234	4 173 372	4 290 294	4 455 626	4 606 191	4 810 666
Redressement de consolidation interministérielle	—	(94 747)	(94 747)	—	—	—
Dépenses consolidées des programmes	3 817 234	4 078 625	4 195 547	4 455 626	4 606 191	4 810 666
Frais de service de la dette du Ministère	1 025	1 000	4 200	8 000	8 000	8 000
Dépenses consolidées	3 818 259	4 079 625	4 199 747	4 463 626	4 614 191	4 818 666
Gain (perte) sur l'aliénation des biens	(663)	32 735	32 735	—	—	—
Redressement de consolidation interministérielle	—	(94 747)	(94 747)	—	—	—
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ	(2 512 035)	(2 796 392)	(2 951 443)	(3 133 555)	(3 275 949)	(3 460 895)


University of Alberta Library
0 1620 1232 2952